



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement  
du second degré  
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO  
Mesdames et Messieurs les chefs de service  
S/C de Madame et Messieurs les Directeurs Académiques  
des Services de l'Éducation Nationale

Besançon, le 4 novembre 2019

**Objet** : Affectation sur poste adapté, allègement de service et aménagement du poste de travail - Campagne pour la rentrée scolaire 2020.

Références :

- Code de l'Éducation : articles R 911-12 à R 911-30.
- Circulaire n° 2007-106 du 9 mai 2007 relative au dispositif d'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation confrontés à des difficultés de santé.

Les personnels d'enseignement, d'éducation et psychologues scolaires confrontés à une altération de leur état de santé peuvent bénéficier de mesures d'accompagnement.

La présente note de service a pour objet de présenter ces mesures ainsi que leurs modalités de mise en œuvre pour l'année scolaire 2020/2021 : aménagements de postes, allègements de services et affectation sur postes adaptés.

Si les aménagements de postes peuvent être demandés tout au long de l'année, les personnels qui souhaitent demander un allègement de service ou une affectation sur un poste adapté devront transmettre une demande sous la forme d'un dossier administratif et médical pour le :

**20 janvier 2020 au plus tard**

Vous voudrez bien procéder à une large diffusion de cette présente circulaire auprès des personnels placés sous votre autorité et tout particulièrement ceux qui sont momentanément éloignés de l'établissement pour diverses raisons, en particulier les agents en congés de maladie ordinaires, de longue maladie et de longue durée.

**Pour le Recteur et par délégation,  
La Secrétaire Générale de l'académie,**



**Marie-Laure JEANNIN**

Pièces jointes :

- Annexe 1 : Note d'information
- Annexe 2 : Personnes ressources
- Annexe 3 : Fiche de renseignements
- Annexe 4 : Demande d'allègement de service
- Annexe 5 : Demande d'affectation sur poste adapté
- Annexe 6 : Résumé d'observation médicale et lettre d'accompagnement des Médecins de l'académie de Besançon

**Rectorat**

**Direction des Ressources  
Humaines**

Madame THOMAS  
Adjointe DRH- chargée de  
mission  
Tél. : 03 81 65 73 60  
Mél. : ce.drh@ac-esancon.fr

**Division des Personnels  
Enseignants**

**DPE 3**  
Régis SIMONIN  
Tél. : 03 81 65 47 24  
Mél. : ce.dpe3@ac-besancon.fr

Marie-Agnès PANIER  
Tél. : 03 81 65 47 41  
Mél. : marie-agnes.panier@ac-  
besancon.fr

10, Rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex